

Le rôle des ETF

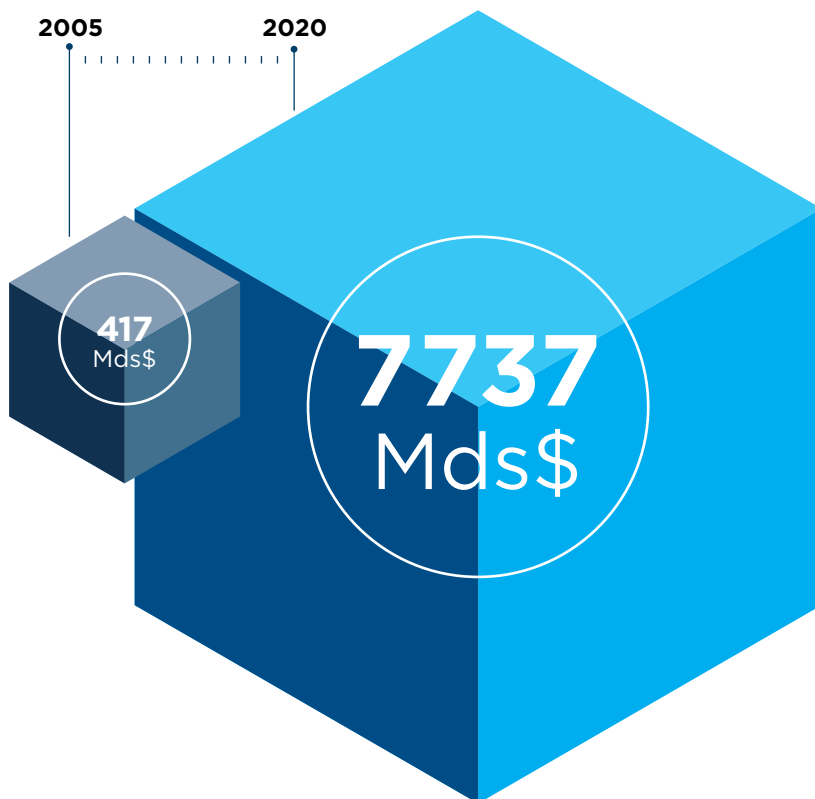


Qu'est-ce qu'un ETF ?

Un *exchange-traded fund* (ETF) est un fonds d'investissement reproduisant la performance d'un indice donné. Pour ce faire, le fonds est investi de manière à répliquer la composition de cet indice.

Les ETF permettent d'investir efficacement sur les marchés financiers en donnant accès à différentes classes d'actifs. Les investisseurs peuvent choisir le ou les produits les plus adaptés à leurs objectifs et au niveau de risque qu'ils sont prêts à prendre.

Le marché des ETF a connu une forte croissance depuis l'apparition du premier fonds en 1993.



À fin 2020, environ 7 737 milliards de dollars étaient gérés au sein d'ETF dans le monde, contre seulement 417 milliards de dollars en 2005.¹

Ces produits offrent désormais un large choix de placements aux investisseurs, qui peuvent ainsi s'exposer aux marchés actions par zones géographiques ou par secteurs d'activité, s'exposer aux obligations d'entreprises ou d'État, ou encore se tourner vers des investissements thématiques et durables.

¹ Source ETFGI à fin décembre 2020

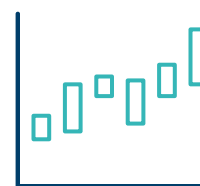
Principales caractéristiques des ETF :



Les ETF sont gérés par des professionnels mais considérés comme des produits « passifs » car ils suivent des indices de marché



Les ETF investissent dans un ensemble d'actifs reproduisant la performance d'un indice donné



Les ETF se négocient en bourse comme des actions d'entreprises

Un outil pour un portefeuille diversifié

Tout comme les fonds (OPC) traditionnels, les ETF sont encadrés par des gérants qui réalisent des opérations afin que les fonds puissent atteindre leur objectif de performance, à la différence que ces décisions sont ici guidées par une réplique aussi fidèle que possible de la performance de l'indice. La performance attendue de l'ETF hors frais de gestion est ainsi conforme à celle de son indice sous-jacent, donnant aux investisseurs une certaine visibilité vis-à-vis de leurs attentes de rendement.

À l'inverse, l'un des principaux objectifs des gérants actifs est de surperformer un indice de référence. Plusieurs approches peuvent permettre aux gérants d'atteindre cet objectif. Les fonds gérés activement sont associés à des frais spécifiques liés à cette surperformance, contribuant à un niveau de frais plus élevé pour ce type de fonds.

Les ETF et les fonds gérés activement peuvent être complémentaires dans le cadre d'un portefeuille diversifié pour permettre aux investisseurs d'atteindre leurs objectifs.

Les ETF et les fonds gérés activement peuvent être complémentaires dans le cadre d'un portefeuille diversifié

Pourquoi un ETF?



De nombreuses caractéristiques inhérentes aux ETF en font des produits attractifs dans le cadre d'une construction de portefeuille :



Transparence

Les ETF répliquent des indices construits autour de méthodes transparentes et fondées sur des règles strictes. Les investisseurs en ETF savent ainsi d'où vient la performance obtenue, limitant le risque d'une dérive de gestion. Comme ces fonds sont directement négociés en bourse, leur prix d'achat et de vente peut également être connu à tout moment.

En Europe, la réglementation des fonds UCITS² impose de fortes contraintes supplémentaires de publication et de transparence pour les investisseurs. Les fournisseurs d'ETF européens ont mis en place des règles de bonnes pratiques en matière de publication d'informations relatives aux fonds sur leur site internet. Certains reportings vont au-delà des exigences réglementaires.



Faible coût

Les frais de gestion constituent l'un des principaux avantages des ETF : ces frais sont généralement très inférieurs à ceux des fonds gérés activement.



Diversification

La diversification est, pour les investisseurs, un outil central de la gestion des risques. Il est important de rappeler que chaque ETF soumis à la réglementation UCITS est composé d'un ensemble d'actifs diversifiés visant à répliquer la performance de l'indice. Cela permet donc à ces fonds de diversifier directement un portefeuille.

Le coût relativement faible des ETF permet également un accès, à moindres coûts, aux indices et aux marchés où les fonds traditionnels peuvent ne pas être idéalement positionnés pour convenir aux besoins des investisseurs.



Accessibilité

Les ETF sont accessibles à tout type d'investisseur, faciles à négocier et ils offrent un moyen efficace d'investir et de s'exposer aux marchés financiers, avec des objectifs de placement facilement compréhensibles.



Choix

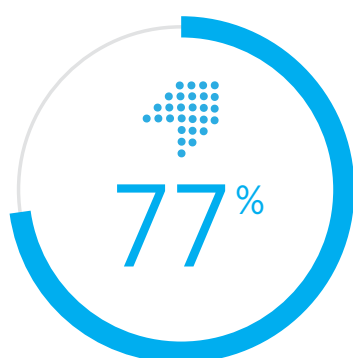
Avec plus de 1800 ETF cotés en Europe³, les investisseurs ont un large choix de produits pouvant correspondre à leurs projets d'investissement. Ces produits permettent de répliquer la performance des indices boursiers les plus connus, comme l'Euro Stoxx 50, mais aussi d'indices boursiers nationaux ou régionaux tels que le S&P 500, sans oublier les ETF sectoriels ou thématiques, par exemple dédiés à l'investissement dans les « villes intelligentes » ou à l'investissement responsable.

² UCITS : « Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities » dite Directive OPCVM en français - Directive européenne 2014/91/UE

³ Source ETFGI à fin décembre 2020

Le rôle des ETF

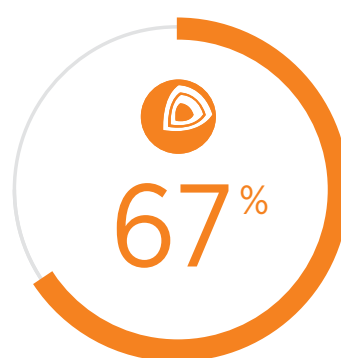
Les ETF ayant gagné en popularité au cours des 20 dernières années, leur présence s'est progressivement imposée au sein des portefeuilles des investisseurs. Un peu plus de la moitié des investisseurs interrogés dans une récente étude⁴ indiquent qu'ils utilisent les ETF pour constituer leur allocation de long terme et constituer le cœur de leur portefeuille.



Accès à d'autres marchés



Exposition à des sous-segments spécifiques



Actifs de cœur de portefeuille, détenus à long terme

De nombreux investisseurs achètent des ETF répliquant des marchés spécifiques, ce qui leur permet d'acheter et de conserver ces ETF pour un faible coût et sur une longue période, quelles que soient les fluctuations du marché.

En parallèle, la flexibilité des ETF leur permet d'être également utilisés pour effectuer des allocations tactiques et opportunistes, et leur diversification leur permet d'être utilisés par les investisseurs pour s'exposer facilement à de nouveaux secteurs ou zones géographiques.

Les ETF ayant gagné en popularité au cours des 20 dernières années, leur présence s'est progressivement imposée au sein des portefeuilles des investisseurs.

⁴ Source: Enquête EDHEC European ETF & Smart Beta 2020 - Enquête réalisée auprès de 191 investisseurs européens, dans le cadre de la chaire de recherche Amundi de l'Edhec-Risk Institute sur les « stratégies ETF, Indexing & Smart Beta ».

Amundi ETF

Amundi est l'un des fournisseurs d'ETF les plus importants et les plus compétitifs d'Europe, proposant plus de 150 ETF régis par la réglementation UCITS, couvrant un large ensemble de besoins en termes d'allocation d'actifs et d'objectifs de développement durable.

Pour plus d'informations sur la manière d'investir plus intelligemment et à moindre coût, visitez notre site web : amundiETF.com.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est réservé aux investisseurs professionnels et aux contreparties éligibles tels que définis dans la Directive MIF 2014/65/UE du Parlement européen, agissant uniquement et exclusivement pour leur propre compte, ou aux Institutionnels agissant uniquement pour leur propre compte.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des citoyens ou résidents des États-Unis d'Amérique ou des « U.S. Persons », tel que cette expression est définie dans la Réglementation de la Securities and Exchange Commission (SEC) en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » est fournie dans les mentions légales du site amundi.com ou amundiETF.com.

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. L'investissement dans un Fonds comporte un degré de risque substantiel (voir le détail des risques dans le DICI et le prospectus).

Des coûts de transaction et des commissions peuvent s'appliquer lors de la négociation d'ETF.

La politique en matière de transparence du portefeuille et d'information sur les actifs des fonds est disponible sur amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Les parts des Fonds achetées sur le marché secondaire ne peuvent habituellement pas être revendues directement aux Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi encourir des frais. En outre, il se peut que les investisseurs payent plus que la valeur liquidative courante lors de l'achat de parts et reçoivent moins que la valeur liquidative courante lors de leur vente.

L'exactitude, l'exhaustivité et la pertinence des informations, prévisions et analyses fournies ne sont pas garanties. Elles sont établies sur des sources considérées comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. Elles sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles de changer sans préavis.

Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale).

Ce Document n'a pas été examiné, visé ni approuvé par une Autorité financière, quelle qu'elle soit.

Ces informations sont réputées exactes à fin juin 2021.

Reproduction interdite sans l'autorisation écrite de la Société de gestion. Amundi ETF désigne l'activité ETF d'Amundi Asset Management.

Amundi Asset Management : « Société par Actions Simplifiée » (SAS) française au capital de 1 086 262 605 €, Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le n° GP04000036. Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France – RCS Paris 437 574 452.